

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 880/SEJ du 13 septembre 1968 promulguant la loi n° 68-696 du 31 juillet 1968

n° 880/SEJ

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
13 septembre 1968

Numéro JO  
n° 19 du 10/10/1968

Date du numéro  
10 octobre 1968

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1

Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas la loi n° 68-696 du 31 juillet 1968 relative aux forclusions encourues du fait des événements de mai et juin 1968 et prorogeant divers délais, ainsi que le rectificatif à Cette loi.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Louis SAGET.Pour ampliation,Pour le Directeur de Cabinet, P.O.,D. VIAN.